

N°	2	4	6
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- Etude sur la Gouvernance de l'eau sur le bassin de la Bresle : engagement de l'étude</p>	<p>L'an deux mil onze Le jeudi 16 juin à 15h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.</p> <p>Etaient présents ce jour : Mmes GAOUYER, LE VERN, LUCOT-AVRIL, MM. BIGNON, DECORDE, DESTRUEL, MAQUET, SENEAL.</p> <p>Absents excusés : Mmes HUREL (pouvoir à Mme LE VERN), MM. AUBRY, DAVERGNE (pouvoir à M. DESTRUEL), JACOB, JUMEL (pouvoir à Mme GAOUYER), LEFEVRE, PATIN.</p> <p><u>- Etude sur la gouvernance de l'eau sur le bassin versant de la Bresle</u></p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p>	<p>Après avoir rappelé l'historique des besoins de l'Institution dans ce domaine, M. BILLARD indique qu'une seule offre a été reçue à l'Institution dans le cadre de ce marché public. Elle provient d'un bureau d'études toulousain qui, associé à un avocat spécialisé, avait fait une offre bien supérieure au montant prévisionnel envisagé. Dans un premier temps et comme décidé par l'ancien Président de l'Institution, la CAO précédente avait décidé que des négociations devaient être engagées. Courant mars, une nouvelle offre négociée est parvenue à l'Institution. Le coût de cette étude passe ainsi de 69 368€TTC à 58 604€TTC. Cette nouvelle proposition intègre notamment :</p>
<p>1 juin 2011</p>	<p>- <u>une économie de temps</u> pendant la phase 1 "d'état des lieux", par valorisation d'un travail similaire effectué sur l'Yères, - <u>une mutualisation des déplacements</u> avec l'étude déjà en cours sur l'Yères et une utilisation plus systématique de la visioconférence, - <u>une réduction de l'effort consenti au titre du plan de communication</u> dans la phase 3 "proposition d'un montage pérenne", en considérant que :</p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p>	<p>- l'essentiel sera orienté vers des interlocuteurs rencontrés lors de l'état des lieux et de l'enquête qui constituera une première phase du volet communication, - des réunions spécifiques seront probablement nécessaires mais qu'il est difficile de présager dès à présent de leur nombre. Elles sont donc renvoyées à une autre prestation.</p>
<p>En exercice 15</p>	<p>En raison de la fin de validité de l'offre négociée, il convient de prendre une réponse rapide sur cette problématique.</p>
<p>Présents 8</p>	<p><i>A l'unanimité, les membres du Conseil d'administration, acceptent la proposition négociée du groupement et autorisent la Présidente à signer le marché et à tout mettre en oeuvre pour son bon déroulement.</i></p>
<p>Votants 11</p>	<p><i>La dépense correspondante est inscrite au chapitre 61 du budget primitif 2011 (617).</i></p>

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat :
Acte exécutoire le :
la Présidente de l'Institution
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER**